



Le mot du maire

C'est avec plaisir que nous vous adressons le 3^{ème} numéro du Courrier de Fay au terme de cette 1^{ère} année de mandat. Comme chacun sait, la pandémie de covid n'a cessé de nous isoler, de nous inquiéter, de freiner nos projets personnels en entravant parfois nos liens amicaux, familiaux... Grâce à la vaccination et l'assouplissement des contraintes sanitaires, nous allons pouvoir, et nous l'espérons vivement, retrouver une vie plus légère pour le plus grand bien de tous.

À la mairie, la vie communale n'a cessé de fonctionner un seul instant depuis mars 2020. Nous avons été présents sur tous les fronts, y compris sur des sujets lourds de conséquence pour notre village.

Deux sujets vont être d'une importance capitale localement, le projet d'éoliennes sur le territoire de Fay et le projet de méthaniseur sur une commune voisine. Nous en reparlerons.

Suite aux études préparatoires de l'équipe municipale, de nouveaux chantiers vont pouvoir être lancés durant le 2^{ème} semestre : la poursuite des travaux de l'église, l'enfouissement des réseaux rue de l'Église et de Chaintréauville et le parc à jeux pour enfants à Carrouge. De nouveaux projets, tels l'étude sur l'aménagement de trottoirs du 37 bis rue grande à Carrouge et la rénovation et le réaménagement du bâtiment communal et de ses annexes, seront initiés.

La pose de la fibre optique en cet fin d'été va aussi changer notre vie à Fay ; le débit Internet sera augmenté par rapport au VDSL tout en ayant moins de coupures. Plus de 3 Millions € ont été investis par la Communauté de Communes sur tout le territoire et plus de 400 Millions € sur l'ensemble du département payés par l'État, la région Île-de-France et le Conseil départemental.

L'agrément de notre cadre de vie, c'est aussi fleurir notre village, ce à quoi s'emploient les agents municipaux. C'est également de ramasser les déchets - fort heureusement de moins en moins abondants - le long des routes et dans les chemins, ce que nous avons fait le 12 juin dernier en partenariat avec l'association de chasse.

Nous sommes fiers de vous informer que notre beau village accueillera le 1^{er} juillet des étudiants français et suisses pour leur expliquer ce que des élus peuvent réaliser en termes de valorisation du patrimoine naturel et bâti en prenant l'exemple de Fay.

Pour ceux intéressés par la gestion communale, le budget vous est présenté. Depuis leur mise en vente en novembre dernier, sachez que les terrains du Clos Plessis-Bellière ont connu un franc succès.

Nous sommes très heureux de pouvoir enfin vous rencontrer à nouveau prochainement à l'occasion de diverses manifestations, dont celles organisées par l'Association Loisirs Amitié. Cela nous permettra de nous revoir, retrouvant de précieux moments de convivialité.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été, de bonnes vacances et vous retrouvera en septembre pour l'inauguration de l'aménagement du parc, le lotissement et sa voirie, puis en octobre pour celles de la maison des chasseurs et des jardins de Carrouge.

Christian PEUTOT

Sommaire

Budget 2021 de la commune

Pour rester bien informé

Travaux et aménagements se poursuivent

Covid : faites-vous vacciner !

Assainissement

Toujours plus de fleurs

Pour l'harmonie de notre village

Nettoyage de printemps

De jeunes pompiers à l'entraînement

Accueil d'une université d'été franco-helvétique

Reprise des activités d'ALA

Les Jardins du Carrouge vous tendent les bras !

Programme d'été à la Coulée aux Chevaux

Coin lecture

A vos agendas !

Une ferme construite pour quatre générations au moins !

Très bientôt la fibre optique dans notre village

Le point sur le projet d'éoliennes dans notre commune

La parole à nos entrepreneurs

Tribune Libre à... Gilbert Pavier

Cérémonie du 8 mai

État civil

Urbanisme

Trucs & Astuces

Participation citoyenne

Église Saint Sulpice, faites un don

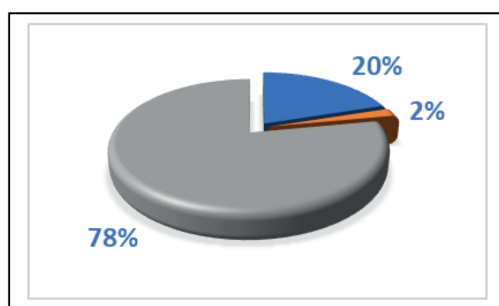
Budget primitif 2021

SECTION FONCTIONNEMENT EN SUREQUILIBRE

Budget excédentaire : 405 595 €

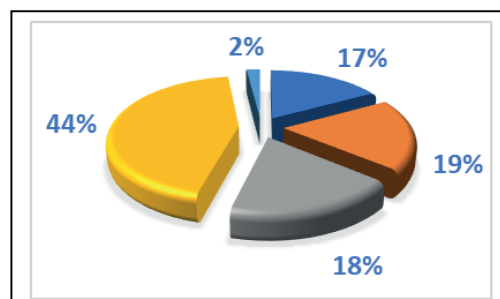
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (Euros)

Impôts directs et taxes (73)	254 248	20%
Dotations et subventions Etat (74)	2000	0%
Autres produits divers (75)	21 380	1,7%
Produits de services (70)	6400	0,3%
Produits exceptionnels (77)	3800,70	0%
Résultat reporté (002)	981 425,30	78%
Total	1 269 254	100%



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (Euros)

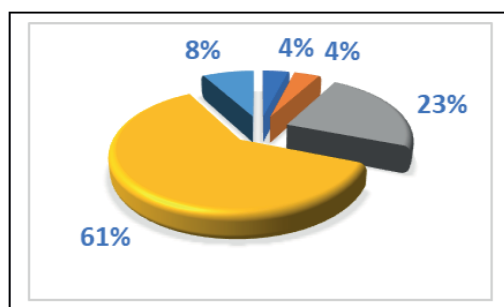
Charges à caractère général (011)	125 400	17%
Charges de personnel (012)	140 550	19%
Charges gestion courante (65)	131 500	18%
Virement section investissement (023)	445 705	44%
Atténuation de produits (014)	20 100	2%
Charges exceptionnelles (67)	400,18	0%
Charges financières (66)	3,22	0%
Total	863 659	100%



SECTION INVESTISSEMENTS

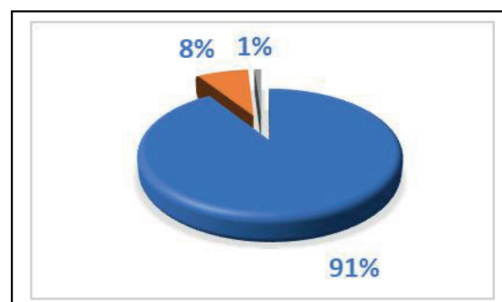
RECETTES D'INVESTISSEMENTS (EUROS)

Excédent d'investissement reporté (001)	31 085,34	4%
Dotations-Excédant Fonctionnement (10)	26 308,66	4%
Subventions (13)	169 000	23%
Virement de la section fonctionnement (021)	445 705	61%
Produits des cessions (024)	60 000	8%
Total	732 099	100%



DEPENSES D'INVESTISSEMENTS (Euros)

Restes à réaliser (1068)	3044,40	0%
Dotations fonds divers (010)	1000,39	0%
Immobilisations corporelles (21)	664 000	91%
Immobilisations incorporelles (20)	56 000	8%
Remboursement d'emprunt (16)	8 053,61	1%
Total	732 099	100%



Budget 2021 de la commune

Après le débat d'orientation budgétaire organisé le 4 février, le budget 2021 a été constitué par l'équipe municipale afin de répondre aux nécessités d'investissement sur notre commune, et ce fidèlement au programme de mars 2020 que l'équipe avait élaboré pour réunir vos suffrages.

Comme tous les ans, ce budget, voté en suréquilibre, reflète notre maîtrise des dépenses et notre volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition constants depuis 1999.

Suite à l'évolution de la taxe d'habitation, l'État, par la Loi de finances 2020, a modifié la taxe foncière du bâti (TFB), fusionnant la part perçue par le département et celle perçue par les communes. Pour compenser la baisse des recettes due à la suppression de la taxe d'habitation pour de nombreux ménages, la part de TFB, jadis perçue par le département, est désormais versée à la commune, ce qui revient à modifier le taux communal. En pratique, le taux de la TFB communale apparaît plus élevé que par le passé, passant de 17,25 à 35,25, mais sans changement pour le contribuable.

Les recettes de fonctionnement (1 269 254 €) sont très supérieures aux prévisions de dépenses de fonctionnement (417 954 €), permettant de dégager 445 705 € pour l'investissement.

Les recettes d'investissement (732 099 €, y compris 445 705 € provenant du compte fonctionnement).

Le compte 21 (664 000 €) englobe :

- Les travaux de l'église (tranche n°1, 120 000 €, la réhabilitation des murs de l'église et du parc (35 000 €), la nouvelle grille rue du château (2 000 €), le gravillonnage de l'église (3 000 €),
- L'enfouissement des réseaux (200 000 €),
- Les travaux de voirie (50 000 €), la rénovation des trottoirs rue Grande, y compris pour les eaux pluviales (50 000 €), l'agrandissement des mares (10 000 €),
- L'aménagement du terrain de Carrouge (70 000 €), l'embellissement des puits (1 000 €),
- Les premiers travaux de rénovation de la mairie (100 000 €),
- L'achat d'outillages, le renouvellement du ballon ECS, une bétonnière, les livres du point-lecture, des guirlandes pour 23 000 €..

Autant de pistes d'investissement définies par vos nouveaux élus.

Les finances de notre commune sont saines. Nous continuons à nous employer année après année à ce qu'elles le restent, adaptant nos investissements aux moyens humains et matériels de notre commune, obtenant des réponses positives à nos demandes de subvention tout en maîtrisant toutes nos dépenses.

Christian Peutot

Pour rester bien informé

La page d'accueil de **fay-les-nemours.fr** notre site Internet totalise 4 660 vues en 5 mois. C'est un franc succès.

N'hésitez pas à le consulter et accédez aux principaux formulaires administratifs téléchargeables en ligne ainsi qu'au Guide des droits et des démarches des Particuliers.

Si vous ne l'avez déjà fait, téléchargez **PanneauPocket**.

Et toujours consultez notre page **Facebook**.

Hanspeter Badja

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google Play

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Travaux et aménagements se poursuivent

• Église, toujours des travaux à l'extérieur

La couverture et la charpente de notre église ont été entièrement reprises dans les règles de l'art. Les quatre tranches de travaux avaient cependant pris un peu de retard en raison de la crise sanitaire. Au total, plus de 225 000 €HT ont été investis pour réhabiliter le demi-transept, la nef, l'abside, le clocher et ses abassons ainsi que le caquetoire. Quelques travaux supplémentaires d'un coût de 35 000 €HT ont dû être consentis ainsi qu'un surcoût dû au Covid pour la location de l'échafaudage notamment...

L'équipe municipale et moi-même remercions les généreux donateurs ainsi que les associations qui nous ont soutenus dans le cadre de la souscription auprès de la Fondation du Patrimoine. Cela nous a permis de recevoir plus de 40 000 €. Que son Président, Bernard Delamotte, soit également remercié pour le suivi de notre dossier.

Nous remercions aussi l'État qui nous a financé à hauteur de 80% par l'intermédiaire de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, ainsi que la Région Ile-de-France et le département de Seine-et-Marne. L'importance des subventions obtenues garantit la pérennité de l'église Saint Sulpice de Fay, témoin de notre culture et de nos racines, et à laquelle nous sommes très attachés.

L'année 2021 est dédiée à de nouvelles demandes de subventions pour entreprendre, dès l'an prochain, la rénovation intérieure de l'édifice : plafonds, murs, vitraux, fresque, ainsi que de l'électricité et des mobiliers. Nous devons aussi nous soucier des murs de soutènement ainsi que du contrefort à droite, face à l'entrée de l'église, qui a tendance à avancer. Une première estimation des travaux conduit à un montant approchant 300 000 €HT.

À la fin de ce mandat, notre église aura été rénovée dans l'esprit des bâtisseurs, nous permettant de léguer une belle trace du passé aux générations futures.

Christian Peutot



• Réalisations et projets au parc

Les travaux d'aménagement du lotissement Clos-Bellière ayant été réceptionnés fin novembre, les terrains ont été mis en vente. Les promesses de vente sont signées pour sept des terrains, huit autres sont réservés en attente de signature chez le notaire et les trois restant attendent leurs acquéreurs. Un beau succès pour notre village !

Rue du château, le mur d'enceinte du parc a été conservé comme propriété communale pour permettre de l'entretenir. A cette fin, nous avons créé une entrée avec un portail pour que les agents communaux puissent intervenir le long du mur ou sur le mur. L'entreprise fayssienne GBC a été chargée des travaux de maçonnerie ainsi que de la fourniture et de la pose de ce portail.

La vente du bâtiment communal du 800 m² surnommé le C4 du temps de l'IPES et son terrain viabilisé de 2 600 m² avait malheureusement dû être dénoncée, l'acquéreur n'ayant pu obtenir son prêt après plusieurs prorogations accordées. Nous avons donc organisé à nouveau sa vente au prix minimum de 80 000 € par mise en concurrence avec publication dans les journaux et sur le site Internet de la commune. Le 2 juin, les quatre offres reçues ont été ouvertes en Conseil municipal et chaque projet attentivement examiné. Afin de les départager, nous avons noté les projets, 60 % pour le projet (futur usage, esthétique, financement, délais de réalisation) et 40 % pour le prix proposé. La meilleure note a été donnée à un projet qui va conduire à l'installation d'une nouvelle entreprise ainsi que d'une maison d'habitation.

Nous avons reçu une offre d'achat du terrain restant en vue d'y construire un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Une esquisse très avancée d'un avant-projet devrait nous parvenir en juillet. Au cas où ce projet semblerait effectivement pouvoir se concrétiser, nous organiserions une réunion publique à ce sujet en septembre pour en discuter.

Christian Peutot



● Enfouissement des réseaux

Une traversée de tout le village

L'électricité produite par les éoliennes de Beaumont-du-Gâtinais sera transportée à destination du poste de répartition du Réseau de Transport d'Électricité (poste RTE) de Fay. Sous-traités par ENEDIS à l'entreprise TPE, les travaux de raccordement débutés route de Châtenoy en mai se termineront au poste RTE en juillet. L'enfouissement du câble électrique dans l'accotement a été privilégié quand il y avait suffisamment de la place, évitant ainsi de devoir refaire toute la route.

Nous avons dû accepter ces travaux sans les avoir souhaités, ni en avoir été avertis. À notre demande, la voirie du carrefour Carrouge devrait être reprise en totalité ainsi que la partie de la rue Grande pourtant refaite l'an passé par le département. Nous espérons que ces travaux sur le réseau électrique auront provoqué le moins de gêne possible pour les usagers et vous remercions de votre patience.

Rue de l'Église

En septembre 2021, commenceront rue de l'Église les travaux d'enfouissement de tous les réseaux (électricité, télécommunication, éclairage public) par l'entreprise Travaux Publics Seine-et-Marnais (TPSM). Le déploiement de la fibre ne pouvant se faire qu'après l'enfouissement des autres réseaux, l'entreprise ENGIE viendra ultérieurement emprunter le fourreau prévu à cet effet. Fin 2021, il n'y aura plus de poteaux rue de l'Église, ce qui permettra de refaire la route comme prévu depuis longtemps.

Christian Peutot



● Bientôt un parc à jeux pour enfants à Carrouge

Une partie du terrain communal de Carrouge va accueillir un parc à jeux pour enfants. Courant mai, des entreprises ont été consultées en vue de cette réalisation. Les travaux consisteront d'abord à aménager les sols et à mettre en place d'un drainage du fossé vers le bassin de rétention des eaux pluviales. Une fois ces travaux réalisés, la pose des jeux avec leurs protections amortissantes sera effectuée. Viendra ensuite l'engazonnement de la partie restante du parc, avec pose d'une clôture sécurisant le parc à jeux et délimitant l'espace dédié aux jardins partagés.

Claude Michault

● Amélioration de la voirie en projet rue Grande

Comme évoqué dans le programme présenté lors des élections municipales de mars 2020, nous souhaitons rénover voire créer des trottoirs entre le 37 bis et le 56 rue Grande (carrefour Carrouge). A cette fin, nous allons travailler avec un cabinet d'études pour chiffrer les travaux qui viseront à permettre à tous de marcher en sécurité sur un trottoir, à mieux canaliser et évacuer les eaux pluviales et à limiter la vitesse des véhicules.

Après études, le lancement des travaux devrait intervenir en même temps que la réfection de la chaussée par le département ainsi que l'enfouissement des réseaux (électricité, télécommunication, éclairage public), soit probablement en deuxième partie de mandat.

Christian Peutot



Travaux effectuées par la SAUR pour l'accès à l'eau dans les jardins partagés

● Bientôt, des travaux de rénovation et d'aménagement de la mairie et de ses annexes

Ce vaste projet concerne le bâtiment central, sa mise aux normes - en particulier les normes énergétiques et PMR (personnes à mobilité réduite) - et sa complète réorganisation pour améliorer l'accueil des administrés et optimiser les espaces de rangement et d'archivage, ainsi que les annexes techniques, le point-lecture-multimédia et possiblement le cabinet paramédical.

Avant de commencer études et travaux, la recherche de subventions s'imposait. Le 2 janvier 2021, j'ai donc déposé sur la plateforme dédiée le dossier conséquent que j'avais élaboré.

Concernant le bâtiment central, notre projet a été choisi par l'État, dans le cadre de son plan de relance. Nous devrions recevoir très exactement 330 522 € à cet effet. Je souhaite vivement remercier les services de la Préfecture, son Secrétaire général adjoint, M. Gerstlé, et sa chargée de mission, Mme Desplains, qui nous ont aidés à finaliser le dossier instruit par la Préfecture de Région.

En complément, nous avons constitué un dossier de Contrat Rural avec la Région Ile-de-France et le Département pour obtenir 70 % d'un montant plafonné à 370 000 € maximum. Pour information, le montant maximum du cumul des subventions ne peut toutefois dépasser 70 % du montant total des travaux.

De nouveaux locaux seront spécifiquement aménagés pour le Point Lecture Multimédia ainsi que pour les associations.

Le point-lecture, géré par des élus communaux et des bénévoles, est désormais intégré au réseau des Médiathèques du Pays de Nemours, la Communauté de communes (CCPN) ayant pris la compétence Lecture publique. Des subventions de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) et du département sont en voie d'obtention pour accélérer le développement du réseau des médiathèques de la CCPN, incluant la création de ce tout nouvel espace à Faÿ.

À l'arrière du bâtiment principal, les annexes techniques seront non seulement mises aux normes, mais adaptées aux besoins actuels des agents techniques. Le cabinet paramédical devrait aussi trouver sa place dans ce nouveau bâti.

Nous pourrions mieux cibler les travaux à venir dès que les diagnostics plomb et amiante et l'étude énergétique de premier niveau demandée au Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (SDESM) auront été réalisés.

Ce vaste chantier devrait débuter fin 2022, une fois les appels d'offres lancés, dossier sur lequel travaille activement M. Claude Michault, et le programmiste de travaux choisi.

Christian Peutot

Covid : faites-vous vacciner !



Dès le tout début de l'année, la Communauté de Communes du Pays de Nemours avait organisé à Nemours un centre de vaccination destiné d'abord en priorité aux catégories de nos concitoyens seniors les plus fragiles. Les agents de la CCPN et de la mairie de Nemours ont ainsi pu attribuer des créneaux de vaccination aux seniors volontaires dont chaque commune avait communiqué les coordonnées, soit 650 personnes dont 52 Faÿssiens. Depuis le 10 mai, les personnes souhaitant se faire vacciner au centre de la CCPN à Nemours ont à se connecter directement sur DOCTOLIB et choisir les créneaux suivant l'approvisionnement des doses.

Pour ceux qui pouvaient connaître des problèmes de mobilité, le cabinet infirmier de Faÿ a également proposé ses services de proximité. Deux séances de vaccination ont été organisées à la salle polyvalente, ce qui a permis de vacciner 22 personnes qui ont déjà leur rendez-vous de deuxième injection soit en juin, soit en juillet.

Marie-Hélène Héliot-Guindre



Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

En 2021, vingt-et-une visites obligatoires de contrôle des installations d'assainissement individuel ont été réalisées au premier trimestre sur les trente-sept prévues. Les prochaines visites sont à programmer les mercredi 22 septembre, mardi 12 ou mercredi 13 octobre.

Une première campagne de vidange des installations proposée au tarif préférentiel négocié a été effectuée en avril. La prochaine aura lieu les vendredi 8 et samedi 9 octobre.

Nous rappelons que tout nouveau propriétaire d'une installation d'assainissement non conforme a l'obligation de réaliser la mise aux normes de son installation dans un délai d'un an après la signature de son acte d'achat.

Veuillez noter que toute nouvelle installation doit faire l'objet d'une demande auprès de la mairie.

Le formulaire est disponible sur le site Internet de la mairie.

Hanspeter Badja

Toujours plus de fleurs

Des travaux de fond (lièrres des murs, débroussaillage), rénovation du portail du cimetière et toujours plus de fleurs... Dominique et Joël, nos agents communaux, travaillent d'arrache-pied pour notre joli village.

Romain Migeon



Pour l'harmonie de notre village

Selon le PLU, nous rappelons que les clôtures sur rue doivent être constituées :

- d'un muret de 0,8 m maximum, surplombé d'une grille, ou
- d'un grillage doublé d'une haie.

La teinte des murs et murets doit être en cohérence avec celle de la construction principale.

En conséquence, il est interdit de poser des claustras en bois ou en plastique en lieu et place des murs de clôture.

Gilbert Pavie

Nettoyage de printemps

Le 12 juin, rendez-vous avait été pris à 9h sur le parking de la salle polyvalente pour le nettoyage de printemps organisé comme chaque année par l'association des chasseurs de Fay. Le SMETOM avait mis à la disposition des participants des pinces et des sacs. Le beau temps était au rendez-vous pour partir en petit groupes le long des routes et dans les chemins ramasser les déchets fort heureusement peu abondants cette année.

À l'issue de la matinée, un buffet campagnard fut offert par la commune à tous les participants.

Martine Paroissien



De jeunes pompiers à l'entraînement

Le lieutenant Berthet et l'adjudant-chef du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) basé à Nemours nous avaient demandé de pouvoir exercer les jeunes recrues volontaires à l'intervention dans un bâtiment ouvert. Nous avons autorisé l'organisation d'une manœuvre dans le bâtiment communal surnommé le C4 du temps de l'IPES dans le parc, une matinée d'exercice à la grande échelle de 30 mètres et aux interventions avec masque anti-fumée...

Nous remercions ces jeunes pompiers volontaires de leur engagement personnel de tous les instants pour venir en aide à tous ceux dans le besoin urgent !

Éric Leydier

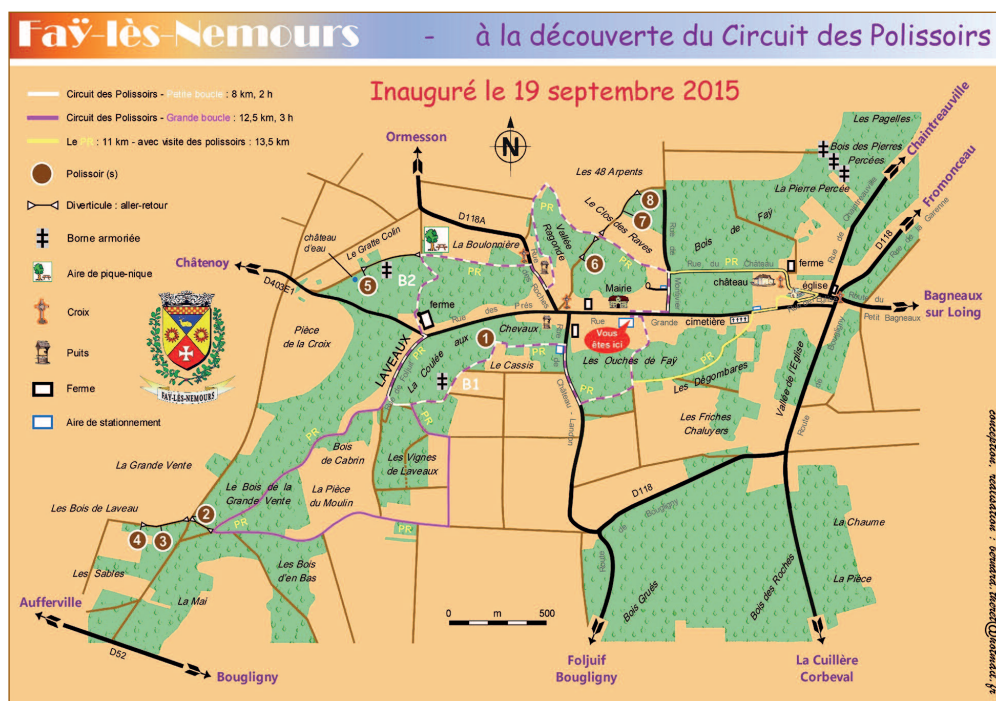


Accueil d'une université d'été franco-helvétique

Le 1er juillet, Faÿ accueillera l'Université d'été franco-helvétique Histoire(s) de l'Homme Des institutions, des lieux, des acteurs. Sites naturels et culturels de plein air, organisée par le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, le Laténium et l'Université de Neuchâtel, à destination de leurs étudiants de Master (archéologie, muséologie, préhistoire, histoire). Financée par un programme européen Erasmus, cette Université d'été se déroulera sur différents sites français pendant une semaine avec pour objectifs de :

- présenter les enjeux patrimoniaux des sites naturels et culturels (valorisation, conservation, financement, étude scientifique, accessibilité...),
- rendre compte des multiples acteurs et institutions du patrimoine,
- permettre la rencontre et l'échange entre ces derniers et les étudiants, futurs archéologues et conservateurs de musée.

Au cours de cette journée, les étudiants prendront connaissance des actions de conservation et de valorisation du patrimoine fayssien par les interventions de messieurs : Christian Peutot, maire de Faÿ (rôles d'une municipalité), Bernard Theret, amateur préhistoire (découverte et réalisation du circuit des Polissoirs) et Bernard Delamotte, Fondation du Patrimoine (sauvegarde du patrimoine départemental).



L'après-midi sera, quant à elle, consacrée à la découverte du circuit des Polissoirs de Faÿ, premier du genre en France.

Au nom de l'équipe pédagogique de l'Université d'été, je remercie chaleureusement la municipalité, et l'ensemble des associations de Faÿ, tout particulièrement l'association Loisirs Amitié, mobilisées à l'occasion de cette journée.

*Amandine Péquignot
Fajssienne, Enseignante
chercheur du Muséum national
d'Histoire naturelle*

Reprise des activités d'ALA

C'est avec un immense plaisir que l'association Loisirs Amitié reprend ses activités sous réserve bien sûr des mesures sanitaires :

- 10 juillet 2021: Bal champêtre, sur le stade, animé par notre fidèle orchestre JF. CARCAGNO. Chacun amènera son panier repas.
- 12 septembre 2021 : Brocante sur le stade
- 26 septembre 2021 : Marche contre la mucoviscidose

Le club des marcheurs est resté très actif au cours de cette période difficile et vous pouvez les rejoindre.

Chaque lundi le rendez-vous est à 9h sur le parking du stade.

Le rendez-vous du vendredi est aussi à 9h, mais le lieu est différent car en fonction de la marche prévue en dehors de la commune. Pour la marche, le masque est de rigueur.

Renseignements auprès de Nicole après 19h au 01 64 29 17 02.

Reine Duval



Les jardins du Carrouge vous tendent les bras !

Déjà quatre familles ont rejoint l'association et ont commencé à transformer ce vaste terrain communal. À côté de nos jardins partagés, un espace a été réservé par la mairie pour y aménager un parc à jeux pour enfants clôturé, pour permettre à tous de profiter pleinement de ce bel endroit. Nous souhaitons vous y rencontrer nombreux.

Pour notre association, cette première année est une phase de mise en place des parcelles et d'aménagement des sols.

Nous espérons que la création et l'évolution de nos jardins vous donnent envie de nous rejoindre. Vous pouvez soit simplement nous soutenir, venir nous aider de temps en temps sur le terrain, soit vous investir et participer activement au développement d'une parcelle. En effet, le terrain dédié permet à l'association d'accueillir encore de nombreux membres.

Merci à toutes les bonnes volontés rencontrées jusqu'à présent pour lancer ce projet !

Des élus aux entreprises locales, des agriculteurs aux Fajssiens venus nous voir, nous n'avons reçu que soutien amical et encouragements depuis le début de nos travaux. Ceci nous a touchés énormément, tout particulièrement lors du nettoyage du terrain de ses nombreuses pierres.

Benjamin Voiseux



Programme d'été à la Coulée aux Chevaux

Comme chaque année, le centre équestre La Coulée aux Chevaux propose des stages estivaux :

- 5 au 09 juillet : enfants / Jeux, équifun
- 12 au 16 juillet : enfants & ados / Perfectionnement, objectif compétition
- 19 au 23 juillet : enfants / Danse et équitation en collaboration avec Clémence Kerneïs
- 26 au 30 juillet : enfants / Arts du cirque équestre en collaboration avec Zoroana Gamila
- 2 au 14 juillet : ados & adultes / Perfectionnement, cours de 2 heures sur rendez-vous pour quatre cavaliers maximum
- 16 au 20 août : TREC et tourisme équestre
- 23 au 27 août : enfants / Théâtre à cheval en collaboration avec Céline Acquart
- 30 et 31 août : ados & adultes / Perfectionnement en 1/2 journée avec lundi, dressage et mardi, CSO pour quatre cavaliers (minimum g3/4).

Caroline Lefèvre



Coin lecture

Envie de soleil, de plage, de mer ? Cela tombe bien ! Cette année, PARTIR EN LIVRE, la grande fête du livre pour la jeunesse, c'est du 30 juin au 25 juillet, sur le thème «Mer et merveilles». Alors... soyez prêts à embarquer !

Voici une petite sélection de livres pour votre voyage

• **Perdus en mer** / Cathy Ytak (R YTA)

Silas, 12 ans, qui n'a pas le pied marin, obtient pourtant de son père, pêcheur professionnel, qu'il l'emmène une journée sur son bateau. Mais au large, une malencontreuse panne du traceur de cartes se conjugue à une nappe de brouillard pour leur faire perdre tout repère.

Et les récifs ne sont pas loin. Un court roman, sensible, sur la relation d'un père et de son fils.

• **Pourquoi la mer est salée ?** / Robert Giraud (A GIR)

Ti-Jeannot, un pêcheur très pauvre, se voit offrir par le diable un moulin à sel qui produit tout ce qu'il désire. Envieux, son frère Gros-Jean s'empare de l'objet magique pour saler les poissons qu'il a pêchés. Or, il ne sait comment arrêter le moulin qui finit par tomber dans la mer.

• **La famille Cochon part à la mer** / Marie-Agnès Gaudrat (R GAU)

Quand la famille Cochon part à la mer, c'est un peu la pagaille !

La galère des départs en vacances et le bonheur d'arriver...

• **La petite poule qui voulait voir la mer** / Christian Jolibois (A JOL)

Carmela la petite poule blanche refuse le train-train quotidien du poulailler. Une nuit, elle décide de s'enfuir pour réaliser son rêve : voir la mer. Emmenée par Christophe Colomb, elle découvre bientôt l'Amérique et Pitikok, un coq rouge. Ils s'aiment et décident de rentrer tous les deux au poulailler. Bientôt, un petit poussin rose naît : Carmelito.

• **Arc-en-ciel** et le mystère des fonds marins / Marcus Pfister (A PFI)

Dans les profondeurs de l'océan, on raconte qu'il fait froid et noir et que d'horribles monstres s'y cachent. Cela intrigue l'intrépide Arc-en-ciel. Lorsqu'un courant emporte son écaille scintillante, il part à sa recherche dans les fonds marins et rencontre d'étranges animaux...

• **Emma et Capucine** : un été trop court / Jérôme Hamon (BD EMM)

Pour les vacances d'été, Emma et Capucine partent en famille à Carnac, chez des amis de leurs parents. Mais la météo capricieuse, la température de la mer et les centres d'intérêt limités des fils de leurs hôtes ennui profondément les deux sœurs.

Elles se rabattent sur la danse pour s'amuser.

Et aussi...

• **Crocolou aime les vacances** / Ophélie Texier (A TEX)

• **Bonnes vacances Fenouil** / Brigitte Weninger (A WEN)

• **Voyages avec mes parents** / Marie-Louise Gay (R GAY)

• **Les fées du camping** / Susie Morgenstern (R MOR)

• **Au bonheur des larmes** / Marie-Aude Murail (R MUR)

• **Le rêve de Sam et autres courts** (film d'animation)

• **Scrapbooking** : trucs et astuces (745.54 GRU)

Vous trouverez tous ces titres (et bien d'autres) au Point Lecture où vous pourrez également faire provision de livres Adultes pour l'été.

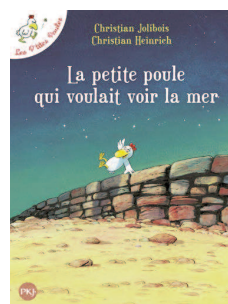
Nous n'assurerons pas de permanence du 12 juillet au 30 août. Toutefois, le point-lecture pourra vous être ouvert sur rendez-vous. N'hésitez pas à nous appeler au 09 75 86 45 78.

Pour la rentrée, avec les autres bibliothèques de la Communauté de communes du Pays de Nemours, de nombreux projets nous attendent : spectacles, ateliers, mois du film documentaire en novembre, participation au jury du Coquelicot noir.... Vous en serez, bien sûr, informés plus en détail ultérieurement.

Dans ce cadre et dès à présent, reprenez la date du dimanche 3 octobre. En effet, François Thévenon, botaniste et mycologue et Guillaume Chapet, comédien, s'associeront afin d'offrir une expérience inédite de découverte en milieu naturel.

Rendez-vous sera donné en tout début d'après-midi pour une balade aux abords de Fay afin de partager avec les participants la richesse des plantes sauvages comestibles dans notre milieu. Cette promenade sera parsemée de poèmes et des textes à cueillir, comme sortis de terre, que Guillaume lira, en une respiration littéraire, durant l'exploration végétale proposée par François.

Christine Martin-Migliorelli



Horaires d'ouverture :

Lundi : 10h - 12h

Mercredi : 15h - 18h

Vendredi : 16h - 20h

1^{er} dimanche du mois : 15h - 18h

À vos agendas !

Vous retrouverez l'annonce de toutes ces manifestations organisées par la mairie dans le fil d'actualités du site Internet de la commune et sur FaceBook.

- Dimanche 29 août aura lieu le traditionnel tournoi de foot organisé par Guillaume Chantereau.
- 1^{er} - 15 septembre : exposition Carnets de Voyage au point-lecture
- Dimanche 5 septembre, l'association «English Rencart» qui a choisi notre commune pour son rassemblement de voitures anciennes, prendra son petit déjeuner à la salle polyvalente où une exposition de photos de l'association Un Clic leur sera proposée.
- Vendredi 24 septembre aura lieu la Fête des Voisins sous le nom de Fête du déconfinement.
- Dimanche 3 octobre, le point-lecture organisera sa première balade botanique et littéraire.
- Dimanche 31 octobre, la rue Grande verra défiler l'animation organisée par le Centre équestre et le point-lecture pour Halloween.
- Dimanche 21 novembre, la pièce de Georges Feydeau «Le Dindon» sera proposée à la salle polyvalente par une compagnie de théâtre basée à Poligny et dirigée par Michel Morizet.

Martine Paroissien

Une ferme construite pour quatre générations au moins

Mes grands-parents maternels se sont mariés le 18 avril 1899. Dès ce moment, ils ont décidé de rebâtir à Faÿ une ferme répondant aux normes de l'époque c'est-à-dire logeant à la fois hommes et animaux, chevaux, vaches et volailles. Après destruction de leur ancien logement, ils ont entrepris sa construction. Les pierres provenaient des carrières de Faÿ et de Bagneaux, la tuilerie était à Faÿ, le bois pouvait se trouver aussi sur place et le mortier était composé de chaux et de sable également trouvé sur place.

Les très anciennes maisons avaient un plafond soutenu par des poutres en bois ; on coffrait dessous et on remplissait l'intervalle avec du bois, de la paille et de la terre. Le plafond de la ferme de mes grands-parents avait des solives en fer entre lesquelles avaient été

insérées des briques. Le sol de l'habitation fut constitué de tomettes rouges et les murs intérieurs en plâtre lisse. Toutes les maisons construites à cette époque avaient un four à pain ; mes grands-parents en avaient prévu l'emplacement, mais le four ne fut jamais réalisé.

Au fil des générations, la ferme fut agrandie et modifiée, mais le socle de base subsista. Sur les murs extérieurs, on voit encore des alignements de trous carrés ; ceux-ci servaient à

soutenir l'échafaudage ; aujourd'hui, ce sont souvent des nichoirs pour les oiseaux.

La ferme et ses abords il y a 55 ans



Puissions-nous contribuer à une bonne harmonie entre Faÿssiens. En effet, depuis 1899, la population agricole a beaucoup diminué dans le village qui a continué à s'agrandir.

J'ai gardé peu de choses de mes cours d'allemand, cependant une page de mon livre m'est restée en mémoire ; elle s'intitulait « Zeit und Wetter », en français, « le temps qui passe et le temps qu'il fait ». Le temps passe pour tous ; pour les agriculteurs, la consultation du thermomètre est souvent plus importante que celle de l'horloge.

Faut-il faire appel aux langues étrangères pour mieux se comprendre entre Français ?

Bernard Brun

Très bientôt la fibre optique à Faÿ

Comme annoncé en décembre dernier, la fibre sera déployée au mois d'août-septembre prochain sur la totalité du village, ce qui n'est pas le cas partout où les infrastructures sont à plus de 100 mètres du dernier point de branchement optique.

A cette fin, une réunion a eu lieu début avril à Faÿ avec l'entreprise ENGIE concernant l'implantation de poteaux, pour valider leur positionnement avec les habitants. Chaque propriétaire concerné en a été averti oralement, puis par écrit même en cas d'implantation sur le domaine public.

Ces poteaux sont posés uniquement quand la charge totale devient trop importante pour un poteau bois déjà contraint mécaniquement. Ce test se fait par logiciel. Lorsque des fourreaux existent le passage en souterrain est privilégié. Parallèlement, nous avons créé 75 nouvelles adresses au Service National de l'Adressage à Libourne par arrêté tenant compte des futures constructions sur des parcelles pour lesquelles la mairie a reçu des certificats d'urbanisme positifs. Nous avons aussi interrogé des professionnels qui souhaitaient avoir deux points de branchement optique sur leur lieu de travail et au domicile. Sans l'obtention de ces codes dits Hexaclé, les fournisseurs d'accès internet n'auraient pu raccorder les futurs acquéreurs au réseau optique.

Je remercie M. Gibert Pavie d'avoir incité les Faÿssiens à élaguer leurs végétaux gênant le passage de la fibre optique en aérien comme instamment demandé par le prestataire du syndicat mixte départemental Seine-et-Marne Numérique.

Après le déploiement, nous devons attendre une période incompressible de trois mois avant commercialisation. Ce temps assure la libre concurrence à tous les fournisseurs d'accès à l'information et à la possibilité de démarcher tout habitant devenu éligible.

Chaque foyer faÿssien devrait pouvoir compter sur une connexion au réseau de fibre optique en mars-avril 2022 par le fournisseur d'accès qu'il aura choisi. Ce pourrait peut-être être avancé, mais nous n'avons pas d'information plus précise au moment d'écrire ces lignes.

Christian Peutot

Le point sur le projet d'éoliennes dans notre commune

Comme chacun le sait maintenant, E.E.F., une filiale française du groupe allemand ENO ENERGY GmbH, a démarché des propriétaires de terrains, ainsi que la Commune, pour implanter, sur le plateau de Faÿ-lès-Nemours, six éoliennes d'une puissance de 4,2 MW et d'une hauteur de 180 mètres en bout de pâles.

A l'issue d'une présentation du projet le 7 décembre 2020, puis d'une séance de travail le 7 janvier présentant ses avantages et inconvénients, le Conseil municipal à l'unanimité des votants (deux élus potentiellement intéressés n'ont pas participé au vote) s'est prononcé le 19 janvier contre l'installation d'éoliennes à Faÿ.

Cette délibération a été envoyée à tous les élus des communes limitrophes. De nombreux Conseils ont voté eux aussi contre le projet : Nemours, Bagneaux, St-Pierre-lès-Nemours, Ormesson, Châtenoy, Chevrainvilliers, Burcy ; d'autres sont en attente de vote comme Aufferville et Bougigny.

Les vingt-et-un élus de notre Communauté de communes, sur proposition de M^{me} Valérie Lacroute sa Présidente, ont apporté leur vote contre le projet. M. le Président du Parc Régional Naturel, également opposé au projet, a saisi M. le Préfet. Questionné par M^{me} Colette Mélot, sénatrice, M. le Préfet lui a répondu qu'il n'était pas favorable au projet. M. François Deysson, Président des Maires ruraux, a indiqué avoir reçu la même réponse défavorable au projet de la part de M. le Préfet.

Un collectif «anti-éolien» devenu association s'est formé avec des représentants de plusieurs communes concernées. Il œuvre à faire connaître les aspects néfastes de l'implantation d'éoliennes à Faÿ tant sur le plan environnemental que financier ou sanitaire. Divers supports de communication ont été développés, dont des banderoles et panneaux bien visibles.



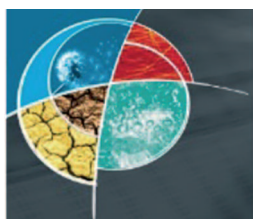
Une pétition papier à signer circule actuellement et peut-être avez-vous déjà été démarchés. Je remercie tous les Faÿssiennes et Faÿssiens qui apportent leur soutien afin que ce projet ne voie pas le jour, la commune ayant déjà à subir le préjudice lié aux câbles éoliens enfouis dans son sol pour être raccordés au poste source RTE.

Nous attendrons des conditions sanitaires plus favorables permettant l'organisation d'une réunion publique pour vous présenter les enjeux de ce projet pour notre beau village que nous aimons et dont nous ne voulons pas voir l'environnement dégradé.

Christian Peutot

La parole à nos entrepreneurs

Un cabinet de sophrologie à Faÿ



La sophrologie est une méthode à médiation corporelle qui aide les personnes à repérer les tensions de plus en plus finement pour les gérer de façon autonome. A partir d'une bonne respiration, une pratique régulière d'exercices de relaxation, de visualisations (s'accoutumer à se concentrer sur des images positives qui vont devenir des points d'ancrage salutaires) de rituels, les personnes en mal de vivre retrouveront progressivement, à leur rythme, un équilibre.

Faÿssienne depuis 28 ans, j'ai quitté ce village que j'affectionne particulièrement ces cinq dernières années et m'y réinstalle avec joie. Je suis sophrologue, sophrothérapeute, et relaxologue depuis 2007. J'ouvre un Cabinet de sophrologie au 17 rue grande, chez moi, où j'ai aménagé un lieu d'accueil chaleureux et propice au lâcher prise et à la relaxation. Je reçois les enfants, adolescents et adultes en individuel, et accompagne les parents. J'aiderai celles qui ont besoin de se préparer à des événements heureux comme l'accouchement, ou des examens scolaires ou médicaux, entretiens, performances sportives, et autres.

Pour mieux me connaître visitez mon site : acordame.fr ou contactez-moi au 06 88 92 30 16.

Odile Bergemer

Lorsque économie rime avec l'écologie...

Qui ne rêve pas de passer moins de temps dans les centres commerciaux, de faire attention à ses dépenses, de consommer local tout en faisant un geste pour la planète ?

C'est ce que je vous propose de découvrir par le biais de ma micro-entreprise «La petite hulotte» située à Lavaux à Faÿ-Lès-Nemours. Dans mon atelier, je confectionne des articles en tissus qui ont été conçu pour être réutilisés et minimiser la consommation et l'achat d'articles à usage unique et jetables. Pour exemple, grâce à mes charlottes couvre-plat en tissus adaptables sur les bols et les saladiers, lavables à 30°C en machine, vous n'aurez plus besoin d'acheter de l'aluminium et du film étirable pour couvrir vos plats et de plus vous ne produirez pas de déchet.

Je vous propose également des ateliers dispensés dans mon laboratoire ou bien chez vous pour un moment convivial entre ami(e)s, au sein d'une association, d'une école où vous pourrez apprendre à fabriquer vous-même des cosmétiques à base d'ingrédients d'origine naturelle ainsi que des produits ménager simples, efficaces et économiques que vous pourrez facilement reproduire chez vous et personnaliser en fonction de vos besoins.

Vous pouvez me contacter :

- par téléphone 06 79 64 43 56,
- courriel lapetitehulotte@gmail.com pour visiter l'atelier ou prendre rendez-vous. Retrouvez mes articles en vente lors de mes expositions/ventes sur les marchés locaux, les manifestations culturelles, festivals et concerts (dates communiquées sur mes pages Facebook et Instagram «La petite Hulotte») et également sur mon site web : «La petite Hulotte».

Alexandra Jeziorny



Toujours pour vous, la tournée de la boulangerie de Bagneaux tous les jours à partir de 9h sauf le jeudi et le dimanche, par la rue Grande, la rue de l'Église jusqu'à la rue de Foljuif, et retour par la rue Grande.

Tribune libre à... Gilbert Pavie

La Justice sur la sellette

La Justice est une création humaine, une idée, un concept difficile à appréhender.

On représente la Justice avec deux attributs : l'épée qui tranche et la balance avec ses deux plateaux qui soupèsent le bien du mal, le chaos de l'ordre, la paix de la guerre, etc.

La statuaire figure souvent la Justice les yeux bandés ! Alors, Justice aveugle ou éclairée ? par qui ? par quoi ?

Cette Justice si nous la regardons sur un plan sociologique, sociétal, est un outil pour garantir la sécurité des hommes et des biens par l'entremise de lois écrites, votées, discutées (parfois discutables !).

La Justice est aussi, et peut-être surtout, un principe moral immuable et universel qui exige à la fois le respect du droit, le respect des droits de chacun, le respect des valeurs humaines.

Le philosophe ALAIN avait cette formule formidable : « La Justice sera si on la fait. Voilà le problème humain ! »

La Justice ? « Vertu cardinale qui englobe toutes les autres » disait Aristote en parlant d'une vertu complète.

Même si ses définitions sont multiples, la Justice est, pour moi, un combat quotidien contre l'anarchie, l'arbitraire, la violence, enfin le respect pour un vivre-ensemble harmonieux.

Chacun doit être cet Avocat pugnace refusant et combattant toutes les injustices, Avocat du juste, Avocat d'une certaine éthique, d'une certaine droiture que nous avons tous au fond de nous bien-sûr, mais un peu trop enfouie.

Avocat certes, mais aussi Juge !

Juge de notre propre responsabilité et attitude face à tous les maux de la planète, face aux christianophobes, aux daechs et autres tyrans.

Après de multiples décennies et péripéties, les droits de l'homme furent enfin reconnus et en train de se propager afin d'apporter un peu plus de Justice dans notre monde chaotique.

Rendons hommage à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, véritable révolution des mentalités, admirée dans le monde entier et qui est à l'origine de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée en 1948 par les Nations Unies !

Ce sont des textes fondamentaux pour les tribunaux et pour tous les habitants de notre planète, hélas trop souvent ignorés.

Je cite le Préambule : « Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables, constituent le fondement de la liberté et de la paix dans le monde... » et son Article 1er ainsi libellé : « Tous les êtres humains sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres, dans un esprit de fraternité ! »

Olympe de Gouge, à l'initiative de la promulgation du code de la femme en 1791 pour éradiquer (sur le papier...) un mal endémique qu'est la soumission, posait cette question terrible : « Homme, es-tu capable d'être juste ? »

Le Tribunal Pénal International, mis en place en 1993, puis La Cour Pénale Internationale, ont pris nombre de décisions face aux exactions militaires, face aux oppressions politiques et enfermements de toutes natures, face aux crimes contre l'humanité.

Oui, la Justice doit être sereine, égalitaire, reconnue, renforcée et appréciée pour assurer, protéger, ces droits de l'Homme, ces droits de l'enfant en luttant contre la pédophilie et dieu sait si l'on en parle, les droits de animaux à vivre et à mourir dans la dignité, les droits de la nature dans laquelle nous évoluons pour ne pas être des sérial-killers de l'écologie !

J'aime cette devise de Jacques Cœur : « A coeur vaillant rien d'impossible ! » Mais la balance de notre Justice a hélas aussi son fléau, c'est le travail !

Le travail ne manque pas pour que notre Justice soit en corrélation avec les attentes de tous les citoyens (police, victimes en tout genre...)

L'Homo Sapiens est loin d'être arrivé au terme de son évolution vers plus de sagesse et nous savons que la Justice idéale est une utopie, mais libre à chacun d'y travailler et d'y réfléchir, pour une société plus résiliente et plus humaine.

Pour conclure, permettez-moi de m'approprier les mots de Camus « Si l'homme échoue à concilier Justice et Liberté, alors il échoue à tout ! ».

Gilbert Pavie

Cérémonie du 8 mai

Comme chaque année, M. Le Maire et le Conseil municipal ont été présents autour du Monument aux Morts pour commémorer l'Armistice de la 2ème Guerre mondiale, cérémonie qui s'est exceptionnellement déroulée à huis clos en raison des mesures sanitaires alors en vigueur.

M. le Maire a évoqué le souvenir de M. Sourdille qui nous avait quittés tout récemment ; cet aimable Fayssien ancien combattant était toujours présent lors des commémorations du 11 novembre et 8 mai.

M. le Maire a aussi eu un mot pour nos policiers disparus dans l'exercice de leur fonction et une pensée pour M. Thevenet voisin de la mairie qui nous avait quittés deux jours avant...

Martine Paroissien



État civil

Nous ont rejoints :

- BRUN Lilou le 28/12/2020
- WIDJIMA Zion le 28/01/2021.
- RIEU Timiona le 21/04/2021
- MARCO Noah le 25/04/2021.
- CASENEUIL Neyla le 19/05/2021.

Nous ont quittés :

- SOURDILLE Émile le 23/01/2021.
- THEVENET Maurice le 06/05/2021

Urbanisme

CUa 077.178.20.00018 : Sise 47 rue Grande.
CUa 077.178.21.00001 : Sise 13 rue de l'Eglise.
CUa 077.178.21.00002 : Sise 32 bis rue Prés.
CUa 077.178.21.00003 : Sise 30 ter rue des Prés.
CUa 077.178.21.00004 : Sise 30 bis rue des Prés.
CUa 077.178.21.00005 : Sise 1 rue de Chaintreauville.
CUa 077.178.21.00006 : Sise 3 rue de Montivier.
CUa 077.178.21.00007 : Sise 14 bis rue de Foljuif.
CUa 077.178.21.00008 : Sise 17 bis Rue Grande.

CUa 077.178.21.00009 : Sise 48 Rue Grande.
CUa 077.178.20.00010 : Sise La Grande Vente.
CUa 077.178.20.00011 : Sise 11 rue des Roches.
CUa 077.178.20.00012 : Sise 8 bis rue des Roches.
CUa 077.178.20.00013 : Sise 1 Allée Suzanne de Bruc.

Déclarations Préalables

077.178.20.00010 : Installation temporaire d'un mât sise Les Longs Réages.
077.178.21.00001 : Couverture en tuiles sur un mur existant en pierres sise 46 rue Grande.
077.178.21.00002 : Implantation d'une armoire Seine-et-Marne Numérique sise Route de Bougigny.
077.178.21.00003 : Pose de panneaux photovoltaïques sise 40 rue des Prés.
077.178.21.00004 : Ravèlement gratté ton pierre, remplacement des fenêtres et pose de 3 châssis de toit sise 47 rue Grande.
077.178.21.00005 : Pose de panneaux photovoltaïques sise 9 Allée des Gâtines (dossier refusé par l'Architecte des Bâtiments de France).
077.178.21.00006 : Modification de l'emplacement du portail sise 48 Rue Grande.
077.178.21.00007 : Remplacement du portail et du portillon sise 2 Chemin du Buisson des Rochettes.
077.178.21.00008 : Dossier en cours d'instruction.

Permis de construire

077.178.20.00004 : Extension de la maison sise 15 Rue Grande (Dossier refusé par l'Architecte des Bâtiment de France).
077.178.21.00001 : Construction d'une maison individuelle sise 1 Allée Suzanne de Bruc (lot 10 du lotissement du Parc).
077.178.21.00002 : Construction d'une maison individuelle sise 32 bis rue des Prés.
077.178.21.00003 : Construction d'une maison individuelle sise 30 ter rue des Prés.
077.178.21.00004 : Construction d'un carport pour véhicules sise 32 rue Grande.
077.178.21.00005 : Dossier en cours d'instruction.
077.178.21.00006 : Dossier en cours d'instruction.
077.178.21.00007 : Dossier en cours d'instruction.
077.178.21.00008 : Dossier en cours d'instruction.
077.178.21.00009 : Dossier en cours d'instruction.

Déclaration d'Intention d'Aliéner :

077.178.21.00001 : Vente de la maison sise 13 Rue de l'Eglise.
077.178.21.00002 : Vente d'un terrain sise La Monate.
077.178.21.00003 : Vente d'un terrain sise La Monate.
077.178.21.00004 : Vente d'un terrain sise La Monate.
077.178.21.00005 : Vente de la maison sise 3 Rue de Montivier.
077.178.21.00006 : Vente de la maison sise 1 Rue de Chaintreauville.
077.178.21.00007 : Vente de la maison sise 14 bis Rue de Foljuif.
077.178.21.00008 : Vente du terrain sise 17 bis Rue Grande.
077.178.21.00009 : Vente de la maison sise 48 Rue Grande.
077.178.21.00010 : Vente de la maison sise 11 rue des Roches.
077.178.21.00011 : Vente de la maison sise 8 bis rue des Roches.

Trucs et Astuces

• Le piège à frelons

Le frelon asiatique est un nuisible qui attaque les abeilles et se multiplie à grande vitesse depuis son arrivée «accidentelle» en Europe. Si vous souhaitez participer au non-développement des nids, il faut mettre en place des pièges en particulier pour les reines, si possible dès fin février.

La réalisation des pièges est simple. Il est important de les installer bien à l'écart de vos lieux de passage.

Couper le goulot d'une bouteille, enfoncer le goulot dans la bouteille, fixer une attache en transperçant la bouteille de chaque côté pour passer un lien ; remplir la bouteille au ¼ avec le mélange d'appât environ avant de suspendre la bouteille.

La recette du mélange d'appât proposée n'attirera pas les abeilles qui n'aiment pas le vin blanc :
1/3 de bière, 1/3 de vin blanc, 1/3 de sirop.

Romain Migeon



• La lessive au lierre à coût zéro

Pour 1 litre de lessive :

- Cueillir 80 gr de feuilles de lierre en prenant soin de ne pas endommager la plante.
- Découper grossièrement les feuilles afin que la saponine soit libérée plus facilement.
- Plonger les feuilles dans un litre d'eau.
- Aller jusqu'à l'ébullition et laisser bouillir 10 minutes.
- Couper le feu et laisser infuser les feuilles et refroidir la lessive.
- Une fois refroidie, filtrer et transvaser la lessive dans un contenant recyclé.
- Laver votre linge avec la dose d'un verre à moutarde par machine.



Alexandra Jeziorny



Participation citoyenne

Actuellement, seize référents communaux bien répartis sur

l'ensemble du village contribuent à ce dispositif qui permet de rassurer la population en luttant contre le sentiment d'insécurité, encadré par la Gendarmerie de Château-Landon et fondé sur la solidarité de voisinage visant à participer à sa propre sécurité dans son cadre de vie.

Christian Peutot

Église Saint Sulpice, faites un don !



Comme le point-lecture ne pouvait garder tous les livres reçus en don, nous avons pris contact avec Ammareal, une entreprise éco-citoyenne de vente de livres d'occasion à prix accessibles.

Ce qu'Ammareal ne vend pas, elle le donne ; ce qu'elle ne donne pas, elle le recycle ; puis elle reverse une part de ses ventes à des organisations

caritatives. Ammareal a repris tous les livres dont nous n'avions plus l'usage et reversera 10% des ventes de nos livres à la Fondation du patrimoine pour notre église.

Nous remercions vivement Florent Chamault qui nous autorise à utiliser sa superbe photo pour solliciter votre générosité !

Faites un don et déduisez de vos impôts 66 % du montant de votre don.

Téléchargez le bulletin de souscription sur
www.fondation-patrimoine.org/15753

DON EN LIGNE sur le site sécurisé de la Fondation du patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/15743

DON PAR CHÈQUE à l'ordre de
«Fondation du patrimoine - église de Faÿ-Lès-Nemours»,
à envoyer à :

Fondation du patrimoine délégation Île-de-France
8, passage du Moulinet - 75013 Paris

Martine Paoissien

Ouverture de la mairie au public en août

uniquement le mardi de 16h30 à 18h00

LE COURRIER DE FAÿ-LÈS-NEMOURS

Directeur de publication : Christian Peutot

Rédactrice en chef : Marie-Hélène Héliot-Guindre

ont collaboré à ce numéro :

Hanspeter Badja, Odile Bergemer, Bernard Brun, Reine Duval, Marie-Hélène Héliot-Guindre, Alexandra Jeziorny, Éric Leydier, Caroline Lefèvre, Claude Michault, Isabel Maranhao, Christine Martin-Migliorelli, Romain Migeon, Martine Paoissien, Gilbert Pavie, Amandine Péquignot, Christian Peutot, Benjamin Voiseux

Photos : Hanspeter Badja, Florent Chamault, Michel Couturier, Marie-Hélène Héliot-Guindre, Romain Migeon, Martine Paoissien, Christian Peutot

Impression et mise en page : Imprimerie des Roches 01 64 29 12 26

Dépôt légal : Décembre 2006